

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

Etaient présents : Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoia, Mme MOUSQUES Bernadette, M. OLÇOMENDY Betti

Procuration(s) : Mme DEGUIRAUD Hélène donne pouvoir à M. BIBES Jean Paul

Etais absente : Mme DEGUIRAUD Hélène

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BIBES Jean Paul

Date convocation : 16 octobre 2025 - Date d'affichage : 16 octobre 2025

### OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL NOMENCLATURE 7.1

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de modifier le budget car les aides à la rénovation énergétique assimilables à une subvention d'équipement sont imputables au compte 20422. De plus, les amortissements sont obligatoires pour les dépenses imputées au compte 204.

#### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article-Opération	Montant	Article-Opération	Montant
20422 (204) : bâtiments et installations	2 000.00 €	021 : Virement de la section de fonctionnement	2 000.00 €
		021 : Virement de la section de fonctionnement	-2 000.00 €
		280422 (040)	2 000.00 €
	<b>2 000.00 €</b>		<b>2 000.00€</b>

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article-Opération	Montant	Article-Opération	Montant
023 : Virement à la section d'investissement	2 000.00 €		
023 : Virement à la section d'investissement	- 2 000.00 €		
615231	-15 000.00 €		
65741 : Ménages	- 2 000.00 €		
6413 : Frais personnel	+ 15 000.00 €		
681 : dotation aux amortissements	+ 2 000.00 €		
	0.00€		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 000.00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 000.00 €</b>

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le Conseil municipal

- APPROUVE les modifications du budget ci-dessus énoncées

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Antton CURUTCHARRY



Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE :

ABSTENTION :

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 24/11/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 24/11/2025